

LORETTE PRODUCTIONS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2014)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2014)

Aux Actionnaires
LORETTE PRODUCTIONS
5 rue de la Rochefoucauld
75009 PARIS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société LORETTE PRODUCTIONS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

*PricewaterhouseCoopers Audit SA, 179, Cours du Médoc CS 30008 33070 Bordeaux Cedex
Téléphone: +33 (0)5 57 10 08 00, Fax: +33 (0)5 57 10 08 08, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société Anonyme au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note de l'annexe sur les immobilisations incorporelles expose les règles et méthodes comptables relatives aux contrats de coproduction, aux contrats de codistribution, aux contrats de co-développement et aux contrats de co-exploitation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

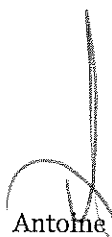
III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Bordeaux et Toulouse, le 12 mai 2015

Les commissaires aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit


Antoine Priollaud


Bertrand Cuq

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	450 000	400 000	50 000	680 500	- 630 500
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	40 000	8 889	31 111	33 777	- 2 666
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				44 000	- 44 000
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	1 485	1 485			
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	743		743	743	
TOTAL (I)	492 228	410 374	81 853	759 020	- 677 167
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	270 233		270 233	38 655	231 578
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 321		3 321	4 393	- 1 072
. Autres				5 250	- 5 250
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	929 613		929 613	293 593	636 020
Instruments de trésorerie	1 212 351		1 212 351	1 249 985	- 37 634
Charges constatées d'avance	2 382		2 382	1 074	1 308
TOTAL (II)	2 417 899		2 417 899	1 592 951	824 948
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 910 127	410 374	2 499 752	2 351 970	147 782

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 3 147 607)	3 147 607	3 147 607	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-832 030	-824 726	- 7 304
Résultat de l'exercice	92 216	-7 304	99 520
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	2 407 793	2 315 577	92 216
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	52	52	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 167	24 119	16 048
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	95	95	
. Organismes sociaux	442	3 923	- 3 481
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	49 240	6 241	42 999
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 962	1 962	
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	91 959	36 393	55 566
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	2 499 752	2 351 970	147 782

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total			
Ventes de marchandises							
Production vendue biens							
Production vendue services	9 884		9 884	56 944		- 47 060	-82,64
Chiffres d'affaires Nets	9 884		9 884	56 944		- 47 060	-82,64
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			273 979	147 856		126 123	85,30
Autres produits			23	7		16	228,57
Total des produits d'exploitation (I)			283 886	204 806		79 080	38,61
Achats de marchandises (y compris droits de douane)							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approv.)							
Autres achats et charges externes			89 318	30 592		58 726	191,97
Impôts, taxes et versements assimilés			456	618		- 162	-26,21
Salaires et traitements			1 500	20 937		- 19 437	-92,84
Charges sociales			1 055	8 877		- 7 822	-88,12
Dotations aux amortissements sur immobilisations			236 701	145 484		91 217	62,70
Dotations aux provisions sur immobilisations				7 101		- 7 101	-100
Dotations aux provisions sur actif circulant							
Dotations aux provisions pour risques et charges							
Autres charges			6	12		- 6	-50,00
Total des charges d'exploitation (II)			329 036	213 621		115 415	54,03
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-45 150	-8 815		- 36 335	412,20
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							
Produits financiers de participations							
Produits des autres valeurs mobilières et créances							
Autres intérêts et produits assimilés				356		- 356	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges							
Différences positives de change							
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			288			288	N/S
Total des produits financiers (V)			288	356		- 68	-19,10
Dotations financières aux amortissements et provisions							
Intérêts et charges assimilées							
Différences négatives de change							
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement							
Total des charges financières (VI)							
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			288	356		- 68	-19,10
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-44 862	-8 459		- 36 403	430,35

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 155	- 1 155	-100
Produits exceptionnels sur opérations en capital	853 121	225 000	628 121	279,16
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	853 121	226 155	626 966	277,23
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	598		598	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	715 444	225 000	490 444	217,98
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	716 042	225 000	491 042	218,24
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	137 079	1 155	135 924	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 137 294	431 317	705 977	163,68
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	1 045 078	438 621	606 457	138,26
RESULTAT NET	92 216	-7 304	99 520	N/S
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes légales

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2014 dont le total est de 2 499 752,45 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat de 92 216,29 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30 avril 2015 par le conseil d'administration de la Société.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2014 ont été établis selon les normes définies par le nouveau plan comptable général 2014 règlement ANC n°2014-03 du 05 juin 2014, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Films (co-production et co-distribution) : 3 ans
- Films catalogue : 5 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les instruments de trésorerie sont constitués d'OPCVM de trésorerie dont l'objectif est de réaliser une performance égale au marché monétaire français (EONIA). Le montant des plus-values latentes au 31 décembre 2014 est de 11 242 euros.

CREANCES ET DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments suivants :

- Une charge de 715 444 euros correspondant à la valeur nette comptable des films cédés.
- Un produit de 853 121 euros correspondant au prix de cession des films.

ENGAGEMENT DE RETRAITE

Les engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite n'ont pas fait l'objet de provision dans les comptes. Ceux-ci ne sont pas significatifs étant donné l'effectif et la faible ancienneté du personnel.

FAITS CARACTERISTIQUES/ AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Au cours de l'exercice écoulé, les actionnaires ont décidé lors de l'assemblée générale extraordinaire du 13 novembre 2014 de procéder à une réduction de capital par voie de rachat et d'annulation d'actions.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le capital social a donc été réduit d'un montant de 695 349 euros, pour être ramené de la somme de 3 147 607 euros à la somme de 2 452 258 euros par voie de rachat et d'annulation de 695 349 actions par décision du conseil d'administration du 28 janvier 2015.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 620 824		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 485		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	1 485		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	743		
TOTAL	743		
TOTAL GENERAL	1 623 051		

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles	44 000	1 086 824	490 000	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			1 485	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			1 485	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			743	
TOTAL			743	
TOTAL GENERAL	44 000	1 086 824	492 228	

Note sur les immobilisations incorporelles**Contrats de coproduction :**

Lorsque la société s'engage dans un contrat de coproduction, les sommes dues dans le cadre de contrat sont comptabilisées au fur et à mesure de leur versement en « immobilisations incorporelles en cours ».

La coproduction est ensuite transférée en « immobilisation incorporelles » et amortie lors de l'obtention par le producteur délégué du visa CNC du film. La base amortissable est réduite, conformément à l'article 322-1.6 du PCG, de la valeur résiduelle des droits sur un film si celle-ci est significative et mesurable par référence à des éléments dont le montant est connu de manière fiable (contrat de vente, option de vente,...).

Conformément à la pratique du secteur de la production cinématographique, les contrats de coproduction sont amortis linéairement sur 3 ans.

En cas de revenus d'un contrat de coproduction supérieurs à l'amortissement linéaire ainsi calculé, la société affectera à son amortissement les recettes nettes provenant de son exploitation au cours dudit exercice. Ces recettes nettes sont déterminées en déduisant des recettes brutes correspondantes : d'une part, les charges se rapportant directement au film considéré et, d'autre part, une quote-part des autres dépenses d'exploitation fixée par voie de répartition de ces dépenses entre les divers films au prorata de leurs recettes brutes, diminuées des charges directes.

A la clôture de chaque exercice, un test de dépréciation est réalisé sur la base de la valeur d'utilité estimée par la direction de la société. En cas d'insuffisance de l'amortissement constaté, la société comptabilisera en complément une provision pour dépréciation.

Contrat de Co-distribution :

Les contrats de Co-distribution suivent le même traitement que les contrats de Coproduction.

Contrat de Co-développement :

Lorsque la société s'engage dans un contrat de Co-développement, l'investissement est inscrit directement en « Immobilisations Incorporelles ».

Aucun amortissement n'est pratiqué durant la phase de développement.

A l'issue du développement, si :

- la société récupère son investissement majoré, l'actif sera cédé, il n'y aura donc pas d'amortissement à comptabiliser.
- la société décide de participer à la production du film en tant que coproducteur (son apport de co-développement se transformera en apport de coproduction), auquel cas, l'amortissement débutera le jour de la sortie du film (1er jour d'exploitation) (même principe que les investissements effectués dans le cadre de la coproduction).

Contrat de Co-exploitation :

Lorsque la société s'engage dans un contrat de Co-exploitation, l'investissement est inscrit directement en « Autres immobilisations incorporelles ».

La base du calcul d'amortissement est le coût d'acquisition et la méthode retenue pour cet investissement est la méthode linéaire sur 15 ans. La date de mise en service de la Salle est le 1er septembre 2011, ce qui entraîne le début de l'amortissement.

A compter du 1er janvier 2013, la société perçoit un minimum de 2/35ème de l'ensemble des recettes d'exploitation de la Salle depuis sa date d'ouverture.

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	588 568	236 701	416 379	408 889
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 485			1 485
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	1 485			1 485
TOTAL GENERAL	590 053	236 701	416 379	410 374

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Autres immobilisations incorporelles	236 701				
TOTAL					
TOTAL GENERAL	236 701				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Sur immobilisations incorporelles	273 979		273 979	
TOTAL Dépréciations	273 979		273 979	
Dont dotations et reprises : - d'exploitation			273 979	

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Autres immobilisations financières	743		743
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	270 233	270 233	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	3 321	3 321	
Charges constatées d'avance	2 382	2 382	
TOTAL GENERAL	276 678	275 936	743
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	40 167	40 167		
Personnel et comptes rattachés	95	95		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	442	442		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	49 240	49 240		
Groupe et associés	52	52		
Autres dettes	1 962	1 962		
TOTAL GENERAL	91 959	91 959		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	8 803
TOTAL	8 803

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	852
Dettes fiscales et sociales	28
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	1 962
TOTAL	2 842

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	2 382	
TOTAL	2 382	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	3 147 607	1,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	3 147 607	1,00

Affectation du résultat N-1

Le résultat N-1 est affecté en totalité en report à nouveau.

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Revenus liés à la coproduction des films	5 975
Revenus liés à la codistribution des films	3 909
Revenus liés à la coexploitation d'une salle de cinéma	
TOTAL	9 884

Engagements financiers

Engagements reçus	Montant
Fonds de soutien à la production de long métrage	8 363
TOTAL	8 363

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	2 500
- Honoraires facturés au titre des interventions définies par la loi	2 000
TOTAL	4 500

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	0	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	0	